

Communs du savoir et bibliothèques

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Communs du savoir et bibliothèques / sous la direction de Lionel Dujol

A pour autre édition sur un support différent : Communs du savoir et bibliothèques sous la direction de Lionel Dujol Paris Éditions du Cercle de la Librairie 2017 Collection Bibliothèques 978-2-7654-1532-9

Auteur(s) : Dujol, Lionel

Publication : Paris : Éditions du Cercle de la librairie, DL 2017

Description matérielle : 1 volume (190 pages) : illustrations ; 24 cm

Collection : Collection Bibliothèques 0184-0886

ISBN : 978-2-7654-1530-5

EAN : 9782765415305 broché

Appartient à la collection : Bibliothèques (Paris. 1978) 0184-0886

Classification décimale Dewey : 021.2

Note sur les bibliographies et les index : Bibliographie et liste de sites Internet pages [185]-190. Notes bibliographiques

Note sur la reproduction : La ressource est également disponible en version électronique

Résumé ou extrait : Le terme de communs du savoir désigne une activité collective et horizontale visant à créer, maintenir et offrir des savoirs en partage. Le développement du numérique a démultiplié les potentiels de création et de diffusion des connaissances, au point d'offrir une opportunité extraordinaire pour construire une société du savoir ouvert et partagé à l'échelle du monde. L'accès au savoir est un droit fondamental et le Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique rappelle que les bibliothèques demeurent des institutions facilitatrices et garantes de cet accès de tous aux savoirs, à leur préservation, à leur circulation. Il existe indéniablement un lien intime entre bibliothèques et communs du savoir. Mais, en parallèle, une série de stratégies technique, économique ou juridique visent à limiter la circulation et le partage de l'information et du savoir. Ce mouvement d'enclosure n'est pas l'unique fait des acteurs privés ; des institutions publiques, dont des bibliothèques, contribuent également à cette fragilisation des

communs de la connaissance. Or, les bibliothèques sont les lieux par excellence de la protection, du développement et de la promotion des communs du savoir. Elles incarnent une politique publique d'accès libre et ouvert aux savoirs et reconnaissent à la connaissance partagée un rôle moteur dans le développement des sociétés. C'est l'approche développée dans cet ouvrage, au travers de trois grands champs d'action offerts aux bibliothèques : la préservation et la valorisation des biens communs du savoir, la participation à leur enrichissement, le soutien à l'émergence de leur cogestion par les différents acteurs qui les créent ou qui se les approprient.

Sujet - Nom commun : Bibliothèques et multimédias

Savoir et érudition -- Information électronique

Liberté d'information -- Politique publique